20 minutes

PAYS :France
PAGE(S) :18
SURFACE :39 %
PERIODICITE :Quotidien

DIFFUSION :969180
JOURNALISTE :Virginie Tauzin

► 18 septembre 2023 - N°3868

Le reconditionné a des arguments à revendre

Le secteur se structure, séduisant jusqu'aux géants de l'informatique, mais suscite aussi sa part de critiques

Virginie Tauzin

On connaît Back Market, la « licorne du reconditionné ». Un peu moins Underdog, Smaaart, Planet Repair (*photo*), Murfy ou Recommerce. Ces dernières années, ces start-up ont débarqué sur le marché français du reconditionné, qui consiste à remettre en vente, à moindre prix, un produit usagé, abîmé par endroits ou défaillant, après nettoyage, réparation et contrôle par un professionnel. Et même si les smartphones en général, et l'iPhone en particulier, sont les produits stars, la proposition s'élargit aux tablettes et PC, ainsi qu'au petit et au gros électroménager. Cette alternative à l'achat neuf aurait déjà été adoptée par un Français sur cinq en 2022 et en séduirait désormais un sur quatre, selon le baromètre Recommerce 2023. Une progression sans doute boostée par le souci de moins polluer et, surtout, de moins dépenser, inflation oblige.

« La force de ce secteur, c'est de proposer un produit d'occasion, donc moins cher, avec les mêmes garanties que le neuf », fait valoir Jean-Christophe Estoudre, fondateur et président de Sofi Groupe, l'un des leadeurs français du reconditionnement de produits électroniques. L'entreprise s'est positionnée il y a une dizaine d'années sur le marché du reconditionné en créant sa propre marque, Smaart, et en revendiquant le made in France. « Tout se fait sur site, près de Montpellier », précise Jean-Christophe Estoudre, qui s'affiche comme une alternative à Back Market.

« Un marché très concurrentiel »

La tendance au reconditionné est telle que chacun veut sa part du gâteau : les géants traditionnels de l'électronique et de l'électroménager, Darty, Fnac ou CDiscount, qui fonctionnent comme des market places, ont aussi intégré des produits reconditionnés.

La garantie légale est la même pour les produits neufs ou reconditionnés : deux ans. *S. Solom-Comis / Sipa*

« C'est un marché très concurrentiel », confirme Lucie Domingo, chercheuse en écoconception et spécialiste de l'économie circulaire, qui déplore que les grosses enseignes et l'essor de start-up plutôt destinées aux plus jeunes écrasent les associations comme le réseau Envie qui restaure de l'électroménager en contribuant à l'insertion de publics précaires.

Les lettres à surveiller

Pour déterminer leur prix, des lettres sont attribuées aux produits reconditionnés. Le grade A+ signifie que l'acheteur tient entre ses mains un smartphone qui semble sortir d'usine. Un produit A peut présenter de très légères traces d'usure comme de petites rayures, le grade B, des traces d'usure perceptibles et le grade C des éraflures ou impacts sur la tranche ou l'écran.

Tous droits de reproduction réservés